



Association paritaire de **santé**  
et de **sécurité** du travail, secteur  
**imprimerie** et activités connexes

RAPPORT ANNUEL

2012

Pour vous **informer**  
et vous **soutenir**  
en **prévention**

## Mission

L'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes, aussi connue sous le nom de ASP imprimerie, a été créée en 1983 à la suite d'une entente volontaire convenue entre les principales associations patronales et syndicales du secteur. Née en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, l'ASP imprimerie se préoccupe exclusivement de prévention. Elle favorise la prise en charge et n'a aucun parti pris; elle est également au service de tous ceux et celles qui œuvrent dans les entreprises de son secteur. Sa clientèle se compose des entreprises classifiées par la CSST dans son secteur d'intervention (édition avec ou sans impression, photographie, impression par tous procédés, fabrication de boîtes de carton pliant, reliure et finition). Selon les informations fournies par la CSST, le secteur comptait près de 3 000 établissements en fin d'année 2012.

2011  
2012  
2013

## Associations membres

### Partie patronale

- Association des quotidiens du Québec
- Conseil patronal de l'imprimerie du Canada
- Hebdos Québec
- North American Packaging Association

### Partie syndicale

- Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
- Fédération de l'industrie manufacturière (CSN)
- Fédération nationale des communications (CSN)
- Section locale 145 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (FTQ)
- Teamsters/Conférence des communications graphiques 555 M (FTQ)



Association paritaire de **santé**  
et de **sécurité** du travail, secteur  
**imprimerie** et activités connexes

# Message des administrateurs

Les services offerts par l'ASP imprimerie se déclinent sous quatre principaux volets : la gestion de la prévention, la sécurité des machines, la prévention des troubles musculo-squelettiques et la prévention des risques associés aux produits chimiques. L'année 2012 s'est inscrite dans la continuité, permettant de consolider l'action de l'ASP imprimerie dans notre secteur.

Au cours de l'année, les conseillers en prévention de l'ASP imprimerie sont intervenus auprès de 389 entreprises pour se faire connaître et dispenser leurs services. L'analyse des interventions effectuées au cours de l'exercice démontre l'importance accordée à supporter les entreprises, notamment en ce qui concerne les équipements de levage et de manutention, la sécurité des machines et le cadenassage. Au cours de l'exercice 2012, près de 2 400 personnes du secteur ont bénéficié directement des services de l'ASP imprimerie.

L'année 2013 nous permettra de poursuivre le travail amorcé afin de supporter les employeurs et les travailleurs de notre secteur dans leurs efforts en prévention. La responsabilité de la prévention appartient aux employeurs et aux travailleurs dans les entreprises. Heureusement, ceux-ci peuvent compter sur l'ASP imprimerie pour les y aider.



Normand Sarault  
coprésident patronal



Michel Handfield  
coprésident syndical

# Réalisations 2012

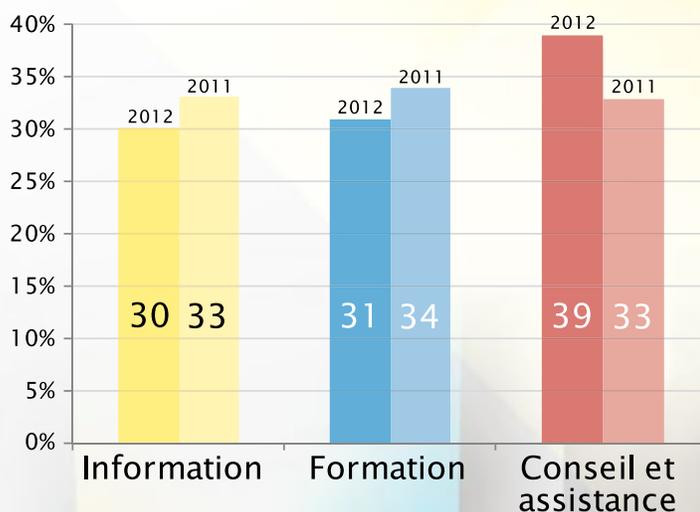
Le service aux entreprises est au cœur de l'action de l'ASP imprimerie qui offrait, en 2012, plus d'une centaine de produits de sensibilisation et d'information, une trentaine d'activités de formation et plusieurs outils d'intervention, notamment pour la sécurité des machines, l'ergonomie et les comités SST.

La répartition du temps affecté aux services aux entreprises démontre une augmentation significative du temps consacré au conseil et à l'assistance en prévention tandis que l'information et la formation se partagent une répartition de temps équivalente.

## L'information

Année après année, l'ASP imprimerie multiplie ses efforts afin d'informer les entreprises et les travailleurs de son secteur, 30 % du temps affecté aux entreprises y a été consacré en 2012. Aux activités régulières d'information que sont la publication de nos bulletins, notre assemblée générale annuelle, notre site Internet et notre participation aux activités du secteur et du réseau québécois de la prévention s'ajoutent annuellement des projets spécifiques.

**Répartition du temps affecté aux services 2011-2012 (%)**



## Les faits saillants

- Des offres de service à 296 entreprises du secteur.
- La présentation de 47 séances d'information en entreprise, 979 personnes y ont participé.
- Six nouvelles publications :
  - une fiche d'information sur le gréage,
  - une fiche technique sur les fardeleuses,
  - quatre feuillets d'information portant sur les coups de chaleur, la réduction du bruit, la sécurité électrique, le plan d'action et le tableau de bord en prévention.
- Plus de 343 000 publications téléchargées à partir de notre site Internet, la plus populaire étant notre fiche sur la sécurité électrique avec 112 131 téléchargements effectués.
- La mise sur pied d'un groupe d'échanges et de discussion pour les formateurs en entreprise.



## L'ASP imprimerie a décerné des prix...



Le Prix graphiprévention 2012 a été remis aux représentants de Compagnies du groupe Data de Drummondville pour avoir développé un outil et une méthode permettant d'effectuer les réglages sur presse en mouvement en toute sécurité.



Madame Cindy Labonté, étudiante au programme Techniques de l'impression du Collège Ahuntsic, a reçu la bourse offerte par l'ASP imprimerie pour ses connaissances démontrées en santé et sécurité du travail.

# La formation

Au terme de l'exercice 2012, l'offre de formation de l'ASP imprimerie comptait 30 titres.

Plus de la moitié visent à aider les entreprises à atteindre la conformité, les autres leur permettant de progresser avec efficacité, voire de devenir chef de file en prévention.

L'ASP imprimerie privilégie la formation en entreprise car elle permet de s'adapter aux besoins spécifiques des milieux de travail.

Pour aider les entreprises qui ont peu de personnes à former, des formations multi-entreprises sont aussi offertes. Enfin, pour favoriser la prise en charge de la prévention, des efforts importants sont aussi consacrés à la formation de formateurs.

En 2012, 31 % du temps d'intervention des conseillers a été consacré à la formation.

## Les faits saillants

- Le développement d'une formation de formateurs consacrée à l'utilisation sécuritaire du gréage et des appareils de levage.
- 14 formations multi-entreprises dont 3 en région réunissant 93 participants provenant de 66 entreprises.
- 185 formations dispensées en entreprise.
- 27 formations en ligne (réception et expédition des marchandises dangereuses).
- 1 404 personnes formées dont 39 formateurs.
- 505 attestations de formation destinées aux personnes formées par les formateurs en entreprise.

## Formations offertes

	POUR ATTEINDRE LA CONFORMITÉ	POUR ALLER PLUS LOIN EN PRÉVENTION
Gestion de la prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer votre procédure d'évacuation en cas d'incendie</li> <li>• Faites preuve de diligence raisonnable en prévention</li> <li>• Inspection planifiée des lieux de travail</li> <li>• Introduction à la prévention</li> <li>• Registre d'accidents, de premiers soins et premiers secours</li> <li>• Sécurité électrique en entreprise : comprendre et gérer la prévention</li> <li>• Sécurité électrique en entreprise : notions générales de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse simplifiée de la sécurité des tâches</li> <li>• Avoir un comité efficace</li> <li>• Dynamisez votre comité</li> <li>• Enquête et analyse des accidents</li> <li>• Les observations préventives, un plus en prévention</li> <li>• Registre d'accidents, de premiers soins et premiers secours &amp; enquête et analyse des accidents</li> </ul>
Sécurité des machines et des outils	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite préventive du chariot élévateur et du transpalette électrique</li> <li>• Échelles portatives et fixes</li> <li>• Implantation d'un programme de cadenassage</li> <li>• L'essentiel des risques machines</li> <li>• Transpalettes électriques</li> <li>• Utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices</li> <li>• Utilisation sécuritaire du gréage et des appareils de levage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer pour prévenir les risques machines</li> <li>• Soyez formateur - Conduite préventive du chariot élévateur et du transpalette électrique</li> <li>• Soyez formateur - Utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices</li> <li>• Soyez formateur - Utilisation sécuritaire du gréage et des appareils de levage</li> </ul>
Produits chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception et expédition des marchandises dangereuses</li> <li>• Le SIMDUT en imprimerie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soyez formateur - Le SIMDUT en imprimerie</li> </ul>
Ergonomie		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le confort du travail à l'écran</li> <li>• Prévention des troubles musculo-squelettiques en imprimerie</li> <li>• Adopter une démarche ergonomique</li> </ul>



# Le conseil et l'assistance

D'année en année, on constate une augmentation significative du temps consacré au conseil et à l'assistance en prévention; en 2012, 39 % du temps d'intervention des conseillers auprès des entreprises y a été consacré.

L'ASP imprimerie supporte les entreprises et les comités SST dans la gestion de la prévention et la mise en place de mécanismes de prévention comme pour des aspects plus techniques tels que l'identification des dangers, l'évaluation des risques et la mise en place de mesures de prévention durables. Pour mieux répondre aux besoins des entreprises, l'ASP imprimerie s'est dotée d'une banque de données regroupant des documents de référence en imprimerie et près de 200 codes et normes de sécurité applicables dans notre industrie.

L'analyse de l'ensemble des interventions réalisées par les conseillers de l'ASP imprimerie en 2012 permet de les regrouper sous cinq catégories : la gestion de la prévention, la sécurité des machines, les équipements de levage et de manutention, les produits chimiques, l'ergonomie et l'hygiène industrielle.

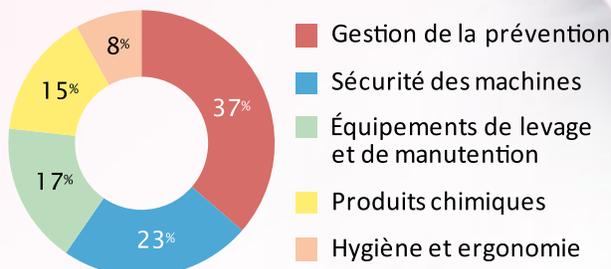


## Les faits saillants

- Du support pour la sécurité des machines dans 58 entreprises.
- Des conseils pour l'analyse de la sécurité des tâches et des pratiques de travail dans 14 entreprises.
- De l'aide pour l'entreposage des matières dangereuses et le transvasement dans 52 entreprises.
- De l'assistance pour une utilisation sécuritaire des appareils de levage et de manutention dans 58 entreprises.
- De l'aide pour la mise en place et le fonctionnement du comité SST dans 8 entreprises.

Les services de conseil et d'assistance sont également offerts à distance, via le site Internet de l'ASP imprimerie notamment. Au terme de l'année 2012 on comptait 405 abonnés à notre service de Prévention@distance, ceux-ci y ont effectué 3 259 visites au cours de l'exercice. Par ailleurs, l'ASP imprimerie a aussi répondu à des demandes ponctuelles de 28 entreprises.

## Répartition du temps d'intervention



# Rapport des auditeurs indépendants

ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES  
ÉTATS FINANCIERS, 31 DÉCEMBRE 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joints de l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

## Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.

## Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit les normes comptables particulières appliquées. Les états financiers ont été préparés pour permettre à l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES de se conformer aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi qu'aux Règles budgétaires à l'intention des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

## Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers, qui indique que l'ASSOCIATION PARITAIRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, SECTEUR IMPRIMERIE ET ACTIVITÉS CONNEXES a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et que sa date de transition était le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2011 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

*Poirier - Assocés Inc.*  
Poirier & Associés inc.  
Vaudreuil-Dorion  
Le 11 mars 2013

## Résultats

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

	2012	2011
<b>PRODUITS</b>		
Transfert de la Commission de la santé et de la sécurité du travail	1 110 400 \$	1 108 900 \$
Services, matériel et divers	795	1 205
Intérêts	12 827	16 014
	<b>1 124 022</b>	<b>1 126 119</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et charges sociales (annexe A)	581 574	604 515
Fonctionnement (annexe B)	236 765	242 971
Immobilisations (annexe C)	6 731	5 809
	<b>825 070</b>	<b>853 295</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>298 952 \$</b>	<b>272 824 \$</b>

## Évolution des actifs nets

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

	Réserve pour engagements	Investis en immobilisations	Non affectés	2012 Total	2011 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>281 530 \$</b>	<b>12 204 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>293 734 \$</b>	<b>294 249 \$</b>
Excédent des produits sur les charges	-	-	298 952	298 952	272 824
Montant affecté à la réserve pour engagements	(524)	-	524	-	-
Excédent à remettre à la CSST	-	-	(299 476)	(299 476)	(272 467)
Acquisitions d'immobilisations	-	6 731	-	6 731	5 809
Amortissement	-	(5 922)	-	(5 922)	(6 681)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>281 006 \$</b>	<b>13 013 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>294 019 \$</b>	<b>293 734 \$</b>

# Bilan

31 DÉCEMBRE 2012

	Au 1 <sup>er</sup> janvier		
ACTIF	2012	2011	2011
Court terme			
Encaisse	125 260 \$	171 352 \$	62 377 \$
Placements temporaires (note 5)	526 685	481 184	608 303
Débiteurs (note 6)	15 944	14 390	14 514
Charges payées d'avance	3 685	2 667	6 999
	671 574	669 593	692 193
IMMOBILISATIONS (note7)	13 013	12 204	13 076
	684 587 \$	681 797 \$	705 269 \$
PASSIF	2012	2011	2011
Court terme			
Créditeurs (note 8)	91 092 \$	115 596 \$	107 173 \$
Sommes à remettre à la CSST	299 476	272 467	303 847
	390 568	388 063	411 020
ACTIF NET			
Réserve pour engagements	281 006	281 530	281 173
Investis en immobilisations	13 013	12 204	13 076
	294 019	293 734	294 249
	684 587 \$	681 797 \$	705 269 \$

Pour le Conseil d'Administration

  
administrateur

  
administrateur

# Flux de trésorerie

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

	2012	2011
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	298 952 \$	272 824 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Débiteurs	(1 554)	124
Charges payées d'avance	(1018)	4 332
Créditeurs	(24 504)	8 423
	271 876	285 703
AUTRES ACTIVITÉS		
Excédent remis à la CSST	(272 467)	(303 847)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(591)	(18 144)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	652 536	670 680
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	651 945 \$	652 536 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	125 260 \$	171 352 \$
Placements temporaires	526 685	481 184
	651 945 \$	652 536 \$

## Notes complémentaires

31 DÉCEMBRE 2012

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association est constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail; conformément à l'article 99.1 de cette loi, elle est une personne morale au sens du Code civil. En vertu de l'article 101 de la même loi, elle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant à son secteur des services de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et sécurité du travail.

### 2. RÈGLES COMPTABLES PARTICULIÈRES

Les états financiers sont établis selon les principales méthodes comptables décrites ci-dessous, en fonction des principes comptables généralement reconnus à l'exception des règles régissant les immobilisations qui sont tirées des règles budgétaires prescrites par la CSST pour les associations sectorielles.

Les acquisitions sont à la fois portées à la charge l'année de l'acquisition et portées au bilan via les actifs nets investis en immobilisations. Aucune charge d'amortissement n'est portée aux résultats. On réduit plutôt la valeur des immobilisations et la valeur de l'actif net investi en immobilisation à chaque année pour un montant équivalent à l'amortissement calculé.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'Association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (CCA).

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

#### Constataion des produits

L'Association constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées indiquées ci-dessous :

Mobilier de bureau	10 ans
Équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans

### Actifs nets

En vertu des règles budgétaires applicables aux associations sectorielles paritaires de santé édictées par la CSST, les actifs nets non affectés peuvent être conservés par l'Association jusqu'à un maximum du plus élevé de 100 000 \$ ou 25 % de ses revenus de l'Association pour l'année en cours, soit un montant de 281 006 \$ en date du 31 décembre 2012. À la demande du conseil d'administration, ce montant est placé dans une réserve pour engagements qui est présentée distinctement des autres actifs nets. Conséquemment, un montant de 299 476 \$ doit être remis à la CSST en date du 31 décembre 2012.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements temporaires encaissables en tout temps. Les placements temporaires que l'Association ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie.

### Instruments financiers

#### Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la somme à remettre à la CSST.

## 4. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers dans lesquels l'Association a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). L'application de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur les résultats de l'Association pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ni sur ses actifs nets à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## 5. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2012	2011
Dépôts à terme rachetables, taux variant entre 1,70 % et 1,75 %, échéant en janvier et février 2013	395 013 \$	481 184 \$
Fonds communs	131 672	-
	<b>526 685 \$</b>	481 184 \$

## 6. DÉBITEURS

	2012	2011
Clients	500 \$	105 \$
Intérêts courus	6 093	6 706
TPS TVQ à recevoir	8 601	6 579
Avances pour frais de déplacements	750	1 000
	<b>15 944 \$</b>	14 390 \$

## 7. IMMOBILISATIONS

	2012		2011	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	58 115 \$	53 457 \$	4 658 \$	5 600 \$
Équipement	43 342	43 051	291	582
Matériel informatique	60 525	52 461	8 064	6 022
	<b>161 982 \$</b>	<b>148 969 \$</b>	<b>13 013 \$</b>	12 204 \$

## 8. CRÉDITEURS

	2012	2011
Fournisseurs et charges courues	9 503 \$	16 482 \$
Vacances à payer	81 009	78 270
Salaires et déductions à la source	580	20 844
	<b>91 092 \$</b>	115 596 \$

## 9. FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

L'Association est financée par des sommes perçues spécifiquement à cette fin par la CSST. Le taux, aux fins du financement de l'Association, est appliqué sur la masse salariale assurée par la CSST dans le secteur. Le résultat obtenu doit être suffisant pour couvrir les besoins financiers de l'Association. Advenant que les salaires assurables dudit secteur subissent une baisse marquée, cette situation pourrait résulter en une réduction du montant transmis par la CSST.

## 10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

### a) Baux à long terme

Les engagements pris par l'Association en vertu de baux totalisent 206 365 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2013	101 263 \$
2014	96 828 \$
2015	7 092 \$
2016	1 182 \$

### b) Compensations salariales

L'Association s'est engagée à verser des compensations à ses employés advenant leur congédiement ou la cessation de ses activités. Au 31 décembre 2012, ces compensations totalisaient 171 252 \$.

## 11. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée à ce risque en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'Association est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

## Renseignements complémentaires

### EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

	2012	2011
<b>ANNEXE A - SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>		
Salaires - bureau et administration	487 482 \$	505 216 \$
Charges sociales	43 744	43 914
Avantages sociaux	50 348	55 385
	<b>581 574</b>	604 515

### ANNEXE B - FONCTIONNEMENT

Loyers et charges connexes	84 736 \$	81 376 \$
Location d'équipement de bureaux et autres	8 264	10 256
Entretien et réparations	6 954	8 383
Honoraires de consultants externes	6 836	4 161
Colloques	5 675	4 905
Réunions	12 743	14 134
Perfectionnement et formation	2 626	3 276
Frais de déplacement	21 425	31 291
Jetons de présence	8 414	8 391
Publicité	4 709	5 067
Représentation	800	1 192
Recrutement	640	610
Volumes et documents	2 743	1 990
Bulletin d'information	10 480	10 988
Impressions diverses	16 110	15 851
Poste et messagerie	13 747	13 149
Fournitures de bureau	4 424	4 612
Autres charges d'administration	1 786	1 377
Télécommunications	10 813	11 216
Honoraires de l'auditeur indépendant	5 804	4 291
Assurances	2 417	2 435
Cotisation - associations	1 644	1 526
Frais bancaires	1 356	1 711
Ameublement et équipement non capitalisés	1 619	783
	<b>236 765 \$</b>	242 971 \$

### ANNEXE C - IMMOBILISATIONS

Ameublement et équipement	- \$	1 433 \$
Équipement informatique	6 731	4 376
	<b>6 731 \$</b>	5 809 \$

# Le conseil d'administration



Le conseil d'administration de l'ASP imprimerie s'est réuni à cinq reprises en 2012. Trois nouveaux membres ont été accueillis en cours d'année, mesdames Nathalie Brunet et Anne-Marie Landry ainsi que monsieur Michael Barbieri, tous trois délégués du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada. Ceux-ci ont respectivement pris le relais de messieurs Jacques Mercier, Daniel Gendron et Jean-Guy Moreau qui, ne travaillant plus au sein de notre secteur, ne pouvaient plus agir à titre d'administrateurs.

Parmi les principaux travaux du conseil d'administration, soulignons la rencontre des coprésidents avec le vice-président au partenariat et à l'expertise conseil à la CSST afin de lui faire connaître les enjeux pour notre association et notre ouverture à collaborer à la modernisation souhaitée du régime de santé et de sécurité du travail afin de permettre à tous les employeurs et tous les travailleurs des services en prévention.

## De gauche à droite

- Gaétan Cajolais, vice-président et délégué des Teamsters/Conférence des communications graphiques 555 M (FTQ)
- Gilles Duguay, délégué de la Fédération nationale des communications (CSN), trésorier
- Michel Handfield, président et délégué de la section locale 145 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (FTQ), coprésident syndical
- Marie Ménard, directrice et secrétaire générale
- Gilles Cardin, directeur principal Relations de travail, La Presse Itée, délégué des Quotidiens du Québec
- Anne-Marie Landry, directrice santé sécurité et mieux-être au travail, TC Transcontinental, déléguée du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada
- Normand Sarault, directeur et délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada, coprésident patronal
- Nathalie Brunet, directrice d'usine D & H, déléguée du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada
- Larry Myles, président et délégué des Teamsters/Conférence des communications graphiques 555 M (FTQ)
- Michael Barbieri, spécialiste - production d'imprimerie, PDI Phipps Dickson Integria, délégué du Conseil patronal de l'imprimerie du Canada
- Michel Fortin, vice-président formation et délégué de la Fédération de l'industrie manufacturière (CSN)

## Orientations 2013

Les orientations 2013 de l'ASP imprimerie s'inscrivent dans la continuité des projets amorcés et dans la consolidation des services offerts. Outre les activités régulières d'information et de formation, cinq projets de développement sont au programme :

- Un outil pour aider les entreprises à déterminer s'il est possible d'adopter des méthodes alternatives au cadencage.
- Deux fiches d'information, l'une sur les empileurs, l'autre consacrée à la sérigraphie.
- Une formation portant sur la sécurité des palettiers.
- Un bulletin électronique destiné aux formateurs en entreprise.

L'ASP imprimerie participera aussi à deux projets de recherche conduits par l'IRSST, l'un portant sur les outils d'estimation des risques associés aux machines, l'autre visant à préciser la notion de vitesse réduite.

L'ASP imprimerie disposera en 2013 d'un budget de 1 108 000 \$. Celui-ci sera assuré par la récupération du surplus de l'exercice 2012 et par les cotisations perçues à cette fin par la CSST auprès des entreprises classifiées dans notre secteur.

## L'équipe

### À l'arrière, de gauche à droite

Dany Mailloux, Michel Noël, Khalid El Ahrache  
et Denis Lavoie, conseillers en prévention

### À l'avant, dans le même ordre

Monique Laguë, agente à la formation  
Denise Laganière, agente d'information  
Marie Ménard, directrice générale  
Tsvetanka Yaneva, agente à l'administration



Association paritaire de **santé**  
et de **sécurité** du travail, secteur  
**imprimerie** et activités connexes

[www.aspimprimerie.qc.ca](http://www.aspimprimerie.qc.ca)

7450, boulevard des Galeries-d'Anjou  
Bureau 450  
Anjou (Québec) H1M 3M3

 514 355-8282

 514 355-6818